

Fiche

1. Comment conjuguer les verbes au présent de l'indicatif ?

• Le présent des verbes faibles

On ajoute au radical les terminaisons *-e, -st, -t, -en, -t, -en*.

Ex. : *machen* (faire) → *ich mache, du machst, er/sie/es macht, wir machen, ihr macht, sie machen*.

Attention, pour faciliter la prononciation, il faut parfois intercaler un *-e-* entre le radical et la terminaison.

Ex. : *arbeiten* (travailler) → *ich arbeite, du arbeitest, er/sie/es arbeitet, ihr arbeitet, wir arbeiten, sie arbeiten*.

• Le présent des verbes forts

Certains verbes forts sont irréguliers au présent : à la 2^e et à la 3^e personne du singulier, la voyelle du radical change.

Prenons pour exemples *fahren* (aller, conduire), *geben* (donner) et *sehen* (voir).

<i>fahren</i>	<i>geben</i>	<i>sehen</i>
<i>ich fahre</i>	<i>ich gebe</i>	<i>ich sehe</i>
<i>du fährst</i>	<i>du gibst</i>	<i>du siehst</i>
<i>er/sie/es fährt</i>	<i>er/sie/es gibt</i>	<i>er/sie/es sieht</i>
<i>wir fahren</i>	<i>wir geben</i>	<i>wir sehen</i>
<i>ihr fahrt</i>	<i>ihr gebt</i>	<i>ihr seht</i>
<i>sie/Sie fahren</i>	<i>sie/Sie geben</i>	<i>sie/Sie sehen</i>

Tout verbe qui présente une irrégularité au présent est forcément un verbe fort. L'inverse n'est pas vrai : un verbe fort peut être régulier au présent (*kommen, bleiben*).

• Le présent des auxiliaires

<i>sein</i>	<i>haben</i>	<i>werden</i>
<i>ich bin</i>	<i>ich habe</i>	<i>ich werde</i>
<i>du bist</i>	<i>du hast</i>	<i>du wirst</i>
<i>er/sie/es ist</i>	<i>er/sie/es hat</i>	<i>er/sie/es wird</i>
<i>wir sind</i>	<i>wir haben</i>	<i>wir werden</i>
<i>ihr seid</i>	<i>ihr habt</i>	<i>ihr werdet</i>
<i>sie/Sie sind</i>	<i>sie/Sie haben</i>	<i>sie/Sie werden</i>

 [Exercice n°1](#)

 [Exercice n°2](#)

 [Exercice n°3](#)

 [Exercice n°4](#)

2. Comment conjuguer les verbes au prétérit ?

• Les règles générales

Le prétérit est le temps du récit par excellence.

Il correspond à la fois au passé simple et à l'imparfait français.

Les terminaisons sont -

∅

, -st, -

∅

, -en, -t, -en.

• La conjugaison

Les verbes faibles forment le prétérit avec : radical + *-te-* + terminaison.

Ex. : *leben* (vivre) → *ich lebte, du lebstest, er lebte, wir lebten, ihr lebtet, sie lebten*.

Les verbes forts modifient la voyelle du radical.

Prenons l'exemple *fabren* :

ich fuhr

du fuhrst

er/sie/es fuhr

wir fuhren

ibr fuhr

sie/Sie fuhren

Les verbes faibles irréguliers rassemblent les caractéristiques des verbes faibles et forts : changement de voyelle + *-te-* + terminaison.

Ex. : *denken* → *ich dachte* ;

bringen → *ich brachte* ;

nennen → *ich nannte* ;

rennen → *ich rannte* ;

kennen → *ich kannte*.

Les auxiliaires se conjuguent de la façon suivante :

sein	haben	werden
<i>ich war</i>	<i>ich hatte</i>	<i>ich wurde</i>
<i>du warst</i>	<i>du hattest</i>	<i>du wurdest</i>
<i>er/sie/es war</i>	<i>er/sie/es hatte</i>	<i>er/sie/es wurde</i>
<i>wir waren</i>	<i>wir hatten</i>	<i>wir wurden</i>
<i>ibr wart</i>	<i>ibr hattet</i>	<i>ibr wurdet</i>
<i>sie/Sie waren</i>	<i>sie/Sie hatten</i>	<i>sie/Sie wurden</i>

 [Exercice n°5](#)

 [Exercice n°6](#)

 [Exercice n°7](#)

 [Exercice n°8](#)

3. Comment conjuguer les verbes au parfait et au plus-que-parfait ?

• Généralités

Le parfait et le plus-que-parfait sont des temps composés qui se forment avec l'auxiliaire *haben* ou *sein* et le participe II du verbe. Ce dernier est invariable et se place à la fin de la phrase, tandis que l'auxiliaire est conjugué et occupe donc la position exigée par le type de proposition.

Ex. : *Ich habe [v2] den Text schon gelesen.* (J'ai déjà lu le texte.)

Hattest [v] du den Text schon gelesen? (Avais-tu déjà lu le texte ?)

Ich frage mich, ob du den Text schon gelesen hast [vf]. (Je me demande si tu as déjà lu le texte)

• Le participe II

Le radical du participe est précédé de *-ge-* quand le verbe est accentué sur la première syllabe (ex. : *suchen* → *gesucht* ; *fragen* → *gefragt*). Il ne prend pas *ge-* quand il est accentué sur une autre syllabe : c'est le cas des verbes commençant par *zer-*, *be-*, *er-*, *ge-*, *miss-*, *emp-*, *ent-*, *ver-* ou se terminant en *-ieren*.

Ex. : *verbringen* → *verbracht* ; *erzählen* → *erzählt* ; *diskutieren* → *diskutiert* ; *telefonieren* → *telefoniert*.

Le participe II des verbes faibles prend la terminaison *-t* (ex. : *machen* → *gemacht* ; *spielen* → *gespielt*). Celui des verbes forts modifie le plus souvent la voyelle du radical et se termine par *-en* (ex. : *sprechen* → *gesprochen* ; *singen* → *gesungen* ; *fabren* → *gefabren* ; *rufen* → *gerufen*).

• La conjugaison

Le parfait s'emploie comme le passé composé français. On le forme avec l'auxiliaire au présent et le participe II.

Ex. : *Ich bin in die Stadt gefahren.* (Je suis allé en ville.)

Le plus-que-parfait marque l'antériorité par rapport au parfait. On le forme avec l'auxiliaire au prétérit et le participe II.

Ex. : *Ich war in die Stadt gefahren.* (J'étais allé en ville.)

Attention, au parfait et au plus-que-parfait, les verbes de modalité, les verbes de perception (*bören, sehen, fühlen*) et le verbe *lassen* remplacent le participe II par l'infinitif lorsqu'ils sont complétés par un autre infinitif (règle du double infinitif).

Ex. : *Ich höre ihn nicht kommen* (Je ne l'entends pas arriver.) → *Ich habe ihn nicht kommen hören.* (Je ne l'ai pas entendu arriver.)

 [Exercice n°9](#)

 [Exercice n°10](#)

 [Exercice n°11](#)

 [Exercice n°12](#)

4. Comment conjuguer les verbes à l'impératif ?

L'impératif sert à donner un ordre ou un conseil. Voyons-en les différentes formes.

• 2^e personne du singulier :

Pour cette personne, on utilise le radical de l'infinitif auquel on peut ajouter un *-e* facultatif.

Ex. : *die Lektion lernen* → *Lern(e) deine Lektion!* (Apprends ta leçon !)

Mais ce *e* est obligatoire :

- si le radical se termine par *-chn, -d, -ig, -t* ;

Ex. : *Antworte auf die Frage!* (Réponds à la question.)

Entschuldige dich! (Excuse-toi !)

- si le verbe se termine par *-eln* ou *-ern*.

Ex. : *anlächeln* (sourire à qqn) : *Lächle ihn an.* (Souris-lui.)

erinnern (se rappeler) : *Erinnere dich daran.* (Souviens-t'en.)

Remarque

Le point d'exclamation accompagne généralement un impératif.

Attention

Les verbes forts en *-e-* conservent à cette personne leur voyelle irrégulière du présent de l'indicatif.

Ex. *geben* (donner) : *Gib her!* (Donne !)

ansehen (regarder) : *Sieh mich an!* (Regarde-moi !)

nehmen (prendre) : *Nimm dein Buch!* (Prends ton livre !)

Il existe une exception à cette règle : *werden* (devenir) → *Werde ein neuer Mensch!* (Prends-toi en main ! Change !).

• 2^e personne du pluriel :

Cette personne a la même forme que la 2^e personne du pluriel du présent de l'indicatif, sans sujet.

Ex. : *Macht euer Heft auf!* (Ouvrez votre cahier !)

Rechnet im Kopf! (Comptez de tête !)

• 1^{re} personne du pluriel et forme de politesse :

On reprend les formes du présent de l'indicatif aux mêmes personnes, mais en inversant le sujet.

Ex. : *Lesen wir dieses Buch!* (Lisons ce livre !)

Lesen Sie dieses Buch, Frau Müller! (Lisez ce livre, Madame Müller !)

Attention

Il existe une exception : *sein* (être).

Ex. : *Seien wir mutig!* (Soyons courageux !)

Seien Sie mutig, Herr Müller! (Soyez courageux, Monsieur Müller !)

 [Exercice n°13](#)

 [Exercice n°14](#)

 [Exercice n°15](#)

 [Exercice n°16](#)

5. Comment conjuguer les verbes au subjonctif I ?

Le subjonctif I s'emploie essentiellement à l'écrit pour rapporter des pensées ou des propos de façon indirecte. Il se compose de trois temps : le présent, le futur et le passé.

• Le présent

Il se forme à partir du radical de l'infinitif auquel on ajoute un *-e*. Il suffit ensuite de conjuguer le verbe sans mettre de *-t* à la 3^e personne du singulier.

Prenons l'exemple de *geben*(aller) :

ich gebe wir geben

du gebest ihr gebet

er/sie/es gebe sie/Sie geben

Attention

Il existe une exception pour les trois personnes du singulier de *sein* (être).

ich sei wir seien

du seist ihr seiet

er/sie/es seie sie/Sie seien

• Le futur

Il se forme à l'aide de l'auxiliaire *werden* au présent du subjonctif I et de l'infinitif du verbe.

ich werde ... geben wir werden ... geben

du werdest ... geben ihr werdet ... geben

er/sie/es werde ... geben sie/Sie werden ... geben

• Le passé

Il se forme à l'aide des auxiliaires « avoir » ou « être » et du participe II du verbe.

Prenons comme exemples les verbes *geben* (aller) et *essen* (manger) :

ich sei ... gegangen ich habe ... gegessen

du seist ... gegangen du habest ... gegessen

er/sie/es sei ... gegangen er/sie/es habe ... gegessen

wir seien ... gegangen wir haben ... gegessen

ibr seiet ... gegangen ihr habet ... gegessen

sie/Sie seien ... gegangen sie/Sie haben ... gegessen.

Remarque

Certaines personnes sont identiques à l'indicatif et au subjonctif I.

Ex. : *ich habe* peut être un présent de l'indicatif ou du subjonctif I, cela aura son importance au discours indirect.

6. Comment construire le discours indirect ?

• Règles générales

Le discours indirect sert à rapporter ses pensées, ses paroles ou celles d'autrui.

Le mode employé est majoritairement le subjonctif I. Le temps employé dépend uniquement du temps qui serait utilisé au discours direct : peu importe le temps de la proposition principale qui introduit le discours rapporté.

Si on a au discours direct un ...	cela entraîne au discours indirect un ...
présent de l'indicatif	présent du subjonctif I (si la forme obtenue est identique au présent de l'indicatif, on passe au présent du subjonctif II)
passé	passé du subjonctif I (Si la forme obtenue est identique au parfait de l'indicatif, on passe au passé du subjonctif II)
futur	futur du subjonctif I (Si la forme obtenue est identique au futur de l'indicatif, on passe au futur du subjonctif II)

Ex. : *Er behauptet : «Ich werde dieses Jahr mein studium absolvieren.» → Er behauptet, er werde dieses Jahr sein Studium absolvieren.* (Il affirme qu'il terminera ses études cette année.)

Sie sagten mir: «Wir waren gestern so müde, dass wir sofort ins Bett gegangen sind.» → Sie sagten mir, sie seien gestern so müde gewesen, dass sie sofort ins Bett gegangen seien. (Ils me dirent qu'hier ils étaient si fatigués qu'ils sont allés tout de suite se coucher.)

• Introduction d'une interrogation au discours indirect

L'interrogation est globale si l'on utilise *ob*.

Ex. : *Er fragt mich: «Kommst du mit?» → Er fragt mich, ob ich mitkäme.* (Il me demande si je viens.)

N.B. : *mitkäme*, car *mitkomme* est une forme identique au présent de l'indicatif.

L'interrogation est partielle si l'on conserve le **pronom interrogatif**.

Ex. : *Er fragte mich: «Wann kommst du nach Zürich zurück?» → Er fragte mich, wann ich nach Zürich zurückkäme.* (Il me demanda quand je revenais à Zurich.)

• Introduction d'un ordre au discours indirect

L'expression de l'ordre au discours indirect se fait à l'aide du verbe de modalité *sollen*.

Ex. : *Der Lehrer sagt den Schülern: «Seid still!» → Der Lehrer sagt den Schülern, dass sie still sein sollten.* (Le professeur dit aux élèves de se tenir tranquilles.)

N.B. : *sollten* car *sollen* est une forme identique à l'indicatif.

Pour introduire une nuance de prière, on emploie *mögen* à la place de *sollen*.

Ex. : *Der Lehrer bittet die Mutter: «Helfen Sie bitte Ihren Kindern!» → Der Lehrer bittet die Mutter, dass Sie ihren Kindern helfen möge.* (Le maître prie la mère d'aider ses enfants.)

 Exercice n°17

 Exercice n°18

7. Comment conjuguer les verbes au subjonctif 2 ?

• La conjugaison

Le présent

Au présent du subjonctif II, on conjugue les verbes forts de la manière suivante : radical du prétérit + (") sur la voyelle *a*, *o* ou *u* du radical + terminaisons *-e*, *-est*, *-e*, *-en*, *-et*, *-en*.

Ex. : *er nahm → er nähme ; du gingst → du gingest.*

Les verbes faibles ont des formes identiques à celles du prétérit.

Ex. : *er sagte, du kauftest.*

Pour éviter les confusions, on remplace alors le présent par le futur du subjonctif 2 (voir ci-dessous).

Les auxiliaires de temps se conjuguent ainsi :

sein → ich wäre, du wärest, er wäre... ;

haben → ich hätte, du hättest, er hätte... ;

werden → ich würde, du würdest, er würde...

Le futur

Pour former le futur, on utilise l'auxiliaire *werden* au subjonctif 2, suivi de l'infinitif.

Ex. : *Ich würde morgen gern ins Kino geben.* (Demain, j'aimerais bien aller au cinéma.)

Dans la langue parlée, cette forme a tendance à remplacer le présent, non seulement avec les verbes faibles, mais également avec les verbes forts (sauf avec *sein*, *haben*, *werden* et les verbes de modalité).

Seuls les auxiliaires de temps et les verbes de modalité (*könnte*, *dürfte*, *möchte*, *müsste*, *wollte*, *sollte*) subsistent.

Le souhait, le regret

Le souhait est exprimé par un verbe au présent du subjonctif 2.

Ex. : *Würde ich nur im Lotto gewinnen!* (Si seulement je gagnais au loto !)

Le regret (souhait non réalisé) est exprimé par un verbe au passé du subjonctif 2.

Ex. : *Wenn ich doch nur nicht meinen Zug verpasst hätte!* (Si seulement je n'avais pas raté mon train !)

Après *als ob*

On emploie le subjonctif 2 dans la subordonnée introduite par *als ob* (comme si).

Ex. : *Er tut, als ob er mich nicht kennen würde.* (Il fait comme s'il ne me connaissait pas.)

• Attention

Il est possible de supprimer le subordonnant *wenn*. Le verbe se met alors en 1^{re} position, au subjonctif 2.

Ex. : *Hätte er das früher gesagt!* (Si seulement il avait dit cela plus tôt !)

Contrairement au français, le verbe de la principale est également au subjonctif 2.

Ex. : *Wenn ich das gewusst hätte, wäre ich nicht gekommen.* (Si j'avais su, je ne serais pas venu.)

 [Exercice n°19](#)

 [Exercice n°20](#)

 [Exercice n°21](#)

 [Exercice n°22](#)

8. Comment construire le passif ?

• Rappel

La phrase passive s'oppose à la phrase active. Dans la phrase active, le sujet fait l'action exprimée par le verbe (ex. : Le chat mange la souris) ; dans la phrase passive, le sujet subit l'action exprimée par le verbe (ex. : La souris est mangée par le chat.).

• La phrase passive

La conjugaison du verbe

On forme le passif avec l'auxiliaire *werden* et le verbe au participe II :

- présent : *werden* au présent + participe II ;

Ex. : *Die CD wird von den Kindern gekauft.* (Le CD est acheté par les enfants.)

- prétérit : *werden* au prétérit + participe II ;

Ex. : *Die CD wurde von den Kindern gekauft.* (Le CD fut acheté par les enfants.)

- parfait : *werden* au parfait (ist... worden) + participe II ;

Ex. : *Die CD ist von den Kindern gekauft worden.* (Le CD a été acheté par les enfants.)

- plus-que-parfait : *werden* au plus-que-parfait (war... worden) + participe II ;

Ex. : *Die CD war von den Kindern gekauft worden.* (Le CD avait été acheté par les enfants.)

- futur : *werden* au futur + participe II ;

Ex. : *Die CD wird von den Kindern gekauft werden.* (Le CD sera acheté par les enfants.).

La transformation passive

Lorsque l'on transforme une phrase active en phrase passive :

- le COD à l'accusatif devient sujet au nominatif ;

- le sujet au nominatif devient complément d'agent au datif introduit par *von*.

Ex. : *Der Schüler liest die Bücher.* (L'élève lit les livres.) → *Die Bücher werden von dem Schüler gelesen.* (Les livres sont lus par l'élève).

Les autres compléments ne sont pas concernés par la transformation passive.

Ex. : *Mein Freund Thomas gibt dem Hund meines Onkels ein Stück Zucker.* (Mon ami Thomas donne un morceau de sucre au chien de mon oncle.) → *Ein Stück Zucker wird von meinem Freund Thomas dem Hund meines Onkels gegeben.* (Un morceau de sucre est donné par mon ami Thomas au chien de mon oncle).

• Le passif impersonnel

Parfois, le sujet n'est pas précisé, soit par ce que l'on ignore son identité, soit parce que c'est inutile : il est remplacé par un es impersonnel. Le complément d'agent disparaît également. Cette utilisation du passif en allemand correspond à l'un des nombreux emplois de « on » en français.

Ex. : *Es wird bei Olga viel gelacht.* (On rit beaucoup chez Olga.)